



Rapport annuel 2023

rrecc / ccwipp
Régime de retraite des employés
de commerce du Canada Canadian Commercial Workers
Industry Pension Plan

Index

Faits saillants	2
Message du conseil des fiduciaires	3
Placements	4
Financement	6
Gouvernance	7

Faits saillants

PARTICIPANTS¹

375 000+

Participants actifs, admissibles et titulaires d'une rente différée

35 000+

Participants retraités, conjoints survivants et bénéficiaires

2 000+

Participants nouvellement retraités en 2023

TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉS

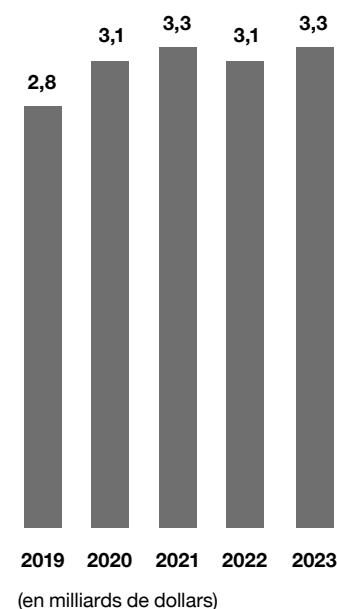
1 an 8,5 %

5 ans 6,7 %

10 ans 7,1 %

Rendement cible 6,0 %

ACTIF NET



Un message du conseil des fiduciaires

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel du Régime de retraite des employés de commerce du Canada (le « RRECC » ou le « Régime ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'année 2023 s'est avérée positive pour les régimes de retraite canadiens, tendance à laquelle le RRECC n'a pas fait exception. En dépit des nombreux obstacles ayant confronté les investisseurs institutionnels, le portefeuille de placements du Régime s'est nettement ressaisi après les difficultés éprouvées en 2022, son taux de rendement de 8,5 % ayant contribué à l'augmentation de 238 millions de dollars de l'actif net disponible pour le versement des prestations par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Il y a près de dix ans, nous avons entrepris une restructuration considérable du Régime dans le but d'assurer sa viabilité à long terme. Après neuf ans, notre portefeuille de placements est bien positionné et il a tant fait preuve de résilience pendant les marchés haussiers que baissiers, nous continuons de renforcer graduellement le cadre de gouvernance du RRECC et le Régime est maintenant en voie d'être entièrement capitalisé, selon la continuité des opérations, d'ici le dixième anniversaire de cette initiative de restructuration, à mi-chemin de 2025.

En ce qui concerne l'avenir, nous croyons que la volatilité persistante, les taux d'intérêt élevés et le ralentissement de la croissance économique représenteront tant des motifs de préoccupation que des sources potentielles de possibilités. Cela dit, il importe de retenir que notre position par défaut est de faire preuve de patience, d'examiner toutes les situations dans une optique à long terme et de nous préparer en vue d'un vaste éventail de possibilités, le tout en adhérant à une stratégie de placement soigneusement calibrée qui vise à optimiser les rendements, tout en gérant convenablement les risques.

Malgré la complexité des régimes de retraite, nos principes directeurs sont simples : investir prudemment, contrôler nos dépenses et promouvoir une culture de transparence, de responsabilité et de gouvernance judicieuse. Ces principes nous motivent, nous inspirent et donnent un but à notre travail. C'est un honneur pour nous de contribuer à la protection de l'avenir financier des participants au RRECC et de leurs bénéficiaires.

Placements

RÉSULTATS DES PLACEMENTS

Au cours de la période de dix ans terminée le 31 décembre 2023, le portefeuille de placements du Régime a enregistré un taux de rendement annualisé de 7,1 %, excédant ainsi la cible de 6,0 % de ce dernier. Pour l'année écoulée, il a produit un rendement de 8,5 %, contre un rendement moyen de 9,1 % pour son groupe de pairs, selon les calculs de l'Univers des régimes de retraite de RBC Services aux investisseurs et de trésorerieⁱ.

Au sein du portefeuille, la composante d'actions mondiales a obtenu les résultats les plus robustes pendant l'année, alors que les technologies de l'information ont représenté le secteur le plus performant. Cette composante a

considérablement progressé au quatrième trimestre lorsque les marchés ont monté en flèche sous l'impulsion des attentes d'une réduction des taux d'intérêt en 2024. Les titres de sociétés fermées ont également poursuivi leur performance vigoureuse, alors que les titres à revenu fixe et les obligations génératrices de rendement ont repris des forces après une année 2022 éprouvante. Bien que le rendement des fonds de couverture ait accusé un léger retard sur celui d'autres catégories d'actif, il s'est avéré positif pour l'ensemble de l'année civile. Pour sa part, l'immobilier a, en 2023, considérablement nui au rendement du portefeuille, situation attribuable aux taux d'intérêt élevés, qui ont donné lieu à une augmentation du taux de capitalisation.

PLACEMENTS SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET FONDS DE COUVERTURE

	Taux de rendement pour 2023 ⁱⁱⁱ
Titres à revenu fixe	8,2 %
Actions mondiales	17,2 %
Fonds de couverture	6,1 %
Obligations génératrices de rendement	9,4 %

PLACEMENTS SUR LES MARCHÉS PRIVÉS

	Fourchette des taux de rendement internes depuis la création ^{iv}		
Terres agricoles	-2,8 %	—	8,6 %
Infrastructure	2,2 %	—	18,4 %
Dette privée	10,2 %	—	11,0 %
Actions de sociétés fermées	10,3 %	—	26,0 %
Biens immobiliers	6,6 %	—	15,1 %

ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Les fiduciaires se réunissent régulièrement avec le conseiller en investissements du Régime, Aon Solutions Canada Inc., pour examiner la composition de l'actif du Régime, le rendement de ses placements, ses partenaires en placements et le degré de conformité de ses investissements.

Pendant l'année, des capitaux précédemment engagés ont commencé à être prélevés par les nouveaux placements en actions de sociétés fermées (Thoma Bravo Discover Fund IV et Francisco Partners VII) et en infrastructure (Brookfield Infrastructure Fund V et Macquarie Infrastructure Partners VI) du Régime. Aucun nouveau placement n'a été effectué pendant l'année.

REGARD VERS L'AVENIR

Les fiduciaires s'apprêtent à procéder à une nouvelle étude de modélisation de l'actif et du passif (« MAP ») en 2024. Cette étude leur permettra, entre autres, d'analyser les répercussions de la structure du Régime, de ses politiques de capitalisation et de prestations et de sa stratégie de placement. Elle aidera aussi les fiduciaires à déterminer la répartition optimale de l'actif du Régime et des points de référence pour ce dernier, tout en tenant compte de ses engagements, de ses indicateurs financiers clés et de son niveau de tolérance aux risques. C'est un outil important qui aide les fiduciaires à prendre des décisions éclairées.

Entre-temps, les fiduciaires continuent de surveiller la composition de l'actif du Régime et ses partenaires en placements dans le but d'évaluer leur rendement, leur conformité et leur caractère adéquat.

DIVERSIFICATION MONDIALE

Le portefeuille du Régime est bien diversifié parmi un vaste éventail de catégories d'actifs, renfermant tant des placements négociés sur les marchés publics que des placements issus des marchés privés. Pour réduire le risque de concentration géographique, le portefeuille détient à la fois des placements canadiens et étrangers.



750 millions de dollars

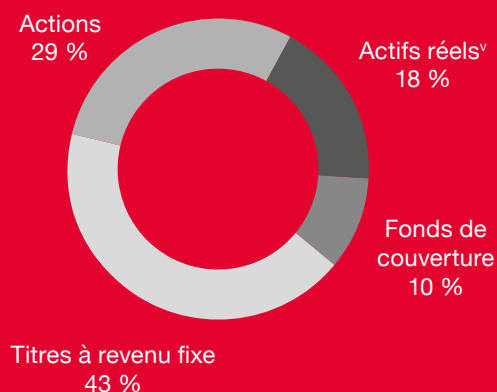
investis au Canada



2,6 milliards de dollars

investis mondialement

COMPOSITION CIBLE DE L'ACTIF



Financement

SOURCES DE FINANCEMENT

En 2023, les cotisations versées au Régime ont totalisé 176 millions de dollars, tandis que le portefeuille de placements a généré un revenu additionnel de 265 millions de dollars. Après le paiement de prestations de 183 millions de dollars et le règlement de dépenses de 21 millions de dollars (qui représentaient 62 points de base, ou six dixièmes d'un pour cent de l'actif du Régime), l'actif net disponible pour le versement de prestations a augmenté de plus de 238 millions de dollars durant l'année.

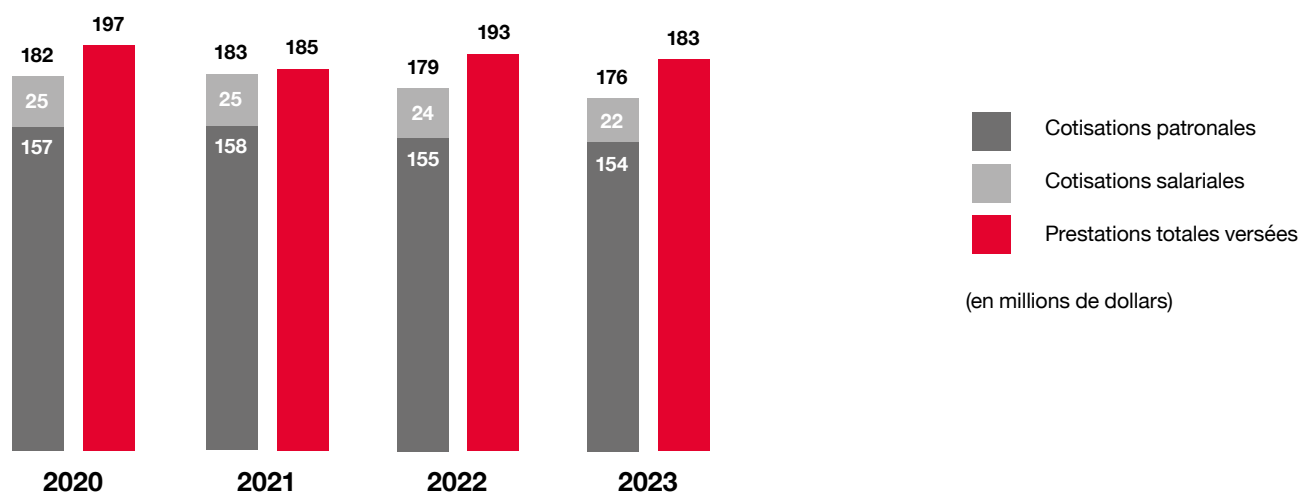
ÉTAT DE LA CAPITALISATION

Au 31 décembre 2021, date de la plus récente évaluation actuarielle déposée par le Régime, ce dernier affichait un ratio de transfert (ou rapport entre son actif et son passif

de liquidation, en supposant la liquidation hypothétique du Régime) de 60,5 % et un ratio de capitalisation selon la continuité des opérations (qui suppose que le Régime continuera d'exercer ses activités indéfiniment) de 91 %. Au 31 décembre 2023, on estime que ces chiffres ont augmenté pour s'établir à 78,1 % et à 97 %, respectivement. Puisque de nombreux employeurs cotisent au RRECC, le risque d'une liquidation du Régime est faible.

La prochaine évaluation actuarielle devant être déposée auprès de l'organisme de réglementation des régimes de retraite, soit l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (l'ARSF), doit être préparée en fonction d'une date d'évaluation qui n'est pas ultérieure au 31 décembre 2024.

COTISATIONS ET PRESTATIONS PAYÉES



Gouvernance

CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Le Régime est régi par un conseil des fiduciaires. Le conseil est l'administrateur légal du Régime et est responsable à la fois de son administration et du placement de son actif. La liste des fiduciaires actuels figure à la page 9 du présent rapport.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS

Les fiduciaires sont nommés en vertu d'une convention de fiducie, qui énonce les pouvoirs et les responsabilités du conseil. Le texte du Régime décrit les droits des participants. Les modifications apportées au texte du Régime sont communiquées aux participants.

POLITIQUES

Les fiduciaires tiennent à jour une politique de financement et des prestations, qui établit le cadre visant à maximiser la probabilité que l'actif du Régime soit suffisant pour payer les prestations de retraite prévues, ainsi qu'un Énoncé des politiques et procédures de placement (« ÉPPP ») qui, entre autres, énonce les objectifs d'investissement, les lignes directrices, les points de référence et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance applicables au placement des capitaux du Régime, le tout pour faire en sorte que

l'actif de ce dernier soit investi de manière prudente et en conformité avec l'ensemble des exigences réglementaires applicables. Les politiques et pratiques de gouvernance établies par les fiduciaires font l'objet d'un suivi et elles sont modifiées, si le conseil le juge approprié.

CONFORMITÉ

Le Régime doit se conformer à la réglementation fédérale et provinciale en matière de rentes. Les fiduciaires surveillent les pratiques de conformité et ils les améliorent s'ils le jugent approprié. Ils retiennent par ailleurs les services d'un agent de conformité externe chargé de dresser les rapports de conformité trimestriels à l'intention des fiduciaires et de l'ARSF. En 2023, le Régime a respecté en tous points son ÉPPP et toutes les exigences réglementaires applicables.

SUPERVISION

Les fiduciaires évaluent régulièrement les diverses entreprises qui offrent des services professionnels au Régime pour confirmer que celles-ci respectent leur mandat et qu'elles continuent d'ajouter de la valeur. La liste complète des fournisseurs de services du Régime et de ses partenaires en placements est présentée à la page 9 du présent rapport.

INITIATIVES RÉCENTES

L'amélioration de l'expérience des participants est une priorité de premier plan pour les fiduciaires. En 2023, le Régime a lancé le RRECC en ligne, qui permet aux participants actifs d'accéder en tout temps à des renseignements importants sur leur rente. D'autres catégories de participants y auront accès en 2024. Après le déploiement complet de ce portail, les participants pourront dire adieu au papier, car tous les renseignements essentiels sur leur rente seront à portée de leur main en tout temps.

En 2024, le Régime lancera aussi sa nouvelle image de marque et son nouveau style de communication, lesquels sont conçus pour être plus modernes, inclusifs et faciles d'approche. Comme la terminologie des rentes peut être complexe, les fiduciaires ont à cœur de communiquer avec les participants d'une manière conviviale, utilisant dans la mesure du possible un langage clair et simple.

Ces efforts et d'autres à venir ont pour but d'aider le Régime à tisser des liens plus étroits avec ses participants, à améliorer la transparence, à accroître l'engagement et à mieux soutenir la prise de décisions éclairées.

ⁱ Le nombre de participants est approximatif.

ⁱⁱ L'Univers des régimes de retraite de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie tient le suivi du rendement de l'actif sous gestion d'un éventail de régimes de retraite canadiens à prestations déterminées.

ⁱⁱⁱ Rendement des placements pour 2023, exprimé à l'aide de taux de rendement pondérés dans le temps.

^{iv} Le rendement des placements depuis leur création est exprimé à l'aide d'une fourchette de taux de rendement internes bruts obtenus par les placements individuels.

^v Composés des catégories d'actif suivantes (et des répartitions cibles) : biens immobiliers (8 %), infrastructure (5 %) et terres agricoles (5 %).

**PARTENAIRES
EN PLACEMENTS**

AllianceBernstein	Francisco Partners
Aon Investments Canada	Gestion d'actifs CIBC
Arrowstreet Capital	Gestion de placements TD
BlackRock	GQG Partners
Brevan Howard Capital Management	HBK Capital Management
Brookfield Asset Management	Macquarie Infrastructure and Real Assets
Capstone Investment Advisors	Neuberger Berman
CBRE Global Advisors	One William Street Capital Management
Ceres Partners	PGIM
Clairvest Equity Partners	PIMCO
Davidson Kempner Capital Management	Royalty Pharma
Fiera Comox	Thoma Bravo
First Pacific Advisors	UBS Farmland Investors

**FOURNISSEURS
DE SERVICES**

ACTUAIRES	Benchmark Decisions Ltd., Eckler Itée
ADMINISTRATEUR	Prudent Benefits Administration Services Inc.
AUDITEUR	BDO Canada LLP
DÉPOSITAIRE/VERSEMENT DES PRESTATIONS	RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
CONSEILS EN PLACEMENTS/CONFORMITÉ	Aon Solutions Canada Inc.
CONSEILLER JURIDIQUE	Koskie Minsky LLP

**CONSEIL DES
FIDUCIAIRES**

Anouk Collet	Conseillère principale au président national – TUAC Canada
Kelly Dobbyn	Directeur principal des relations de travail – Metro Ontario Inc.
Shawn Haggerty	Président national – TUAC Canada
Trevor MacDonald	Directeur, Finances, trésorerie et rentes – Sobeys Inc.
Paul Meinema	Président national retraité – TUAC Canada
Wendy Mizuno	Vice-présidente principale, Rémunération globale – Les Compagnies Loblaw Itée
Jeff Traeger	Président de la section locale 832 – TUAC Canada